

# SPORT ÉDUCATION FIERTÉ

FESTIVAL DE MINI FLAG-FOOTBALL

**RSEQ**  
MONTRÉAL

Réalisé avec la collaboration du Complexe sportif Claude-Robillard

et le Stade de soccer de Montréal

  
COMPLEXE SPORTIF  
CLAUDE-ROBILLARD

# CAHIER D'INFORMATION 2017

## Date

Le vendredi 5 mai 2017

## Endroit

**Stade de soccer de Montréal**  
9235 avenue Papineau  
Montréal, QC  
H2M 2G5

## Transport en commun

Métro Fabre, se rendre sur Papineau, direction nord et autobus n°45

## Accès aux terrains

Tous les athlètes, les entraîneurs et les spectateurs doivent emprunter la porte d'entrée principale via le stationnement accessible par la rue Papineau.

## Spectateurs

Les spectateurs sont invités à assister aux parties, toutefois nous demandons qu'ils respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les équipes en compétition.

**Tous les spectateurs d'une école impliquée dans le festival sont sous la responsabilité des représentants présents de cette même école lors de l'événement.**

Nous voulons qu'un encadrement soit effectué afin d'éviter tout événement regrettable dans les estrades et sur les terrains.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement des matchs de mini flag football et au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du Stade de soccer.

## Règlements en vigueur

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de mini flag football du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal, les règlements de la Fédération de flag-football du Québec.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

## Catégorie d'âge

Catégorie	Année scolaire
Moustique	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année du primaire

## Divisions et sections

- Participatif mixte
- Compétitif mixte

## Vestiaires

Des vestiaires seront disponibles pour vos athlètes. Ces derniers doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires.

Le Complexe sportif Claude-Robillard, le Stade de soccer de Montréal et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux.

## Cantine

Des machines distributrices seront accessibles. Il est préférable de prévoir les collations et les lunchs pour chaque enfant.

## **Médical**

Les entraîneurs / accompagnateurs sont responsables de la sécurité des athlètes et de leur prodiguer les premiers soins au besoin. Le RSEQ Montréal fournira cependant de la glace sur demande.

## **Respect de l'éthique sportive**

Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs. Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions
- 

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

## **Informations**

Pour de plus amples informations concernant le festival, veuillez communiquer avec :

### **Jonathan Clément**

Coordonnateur des programmes au primaire  
RSEQ Montréal  
(514) 645-6923 poste 4  
jclement@montreal.rseq.ca